



INSCRIPTION/REGISTRATION

Prénom de l'élève/ *student's first name* : _____

Nom de l'élève/ *student's family name* : _____

Participera au SUMMER CAMP, pour la(les) semaine(s) du / *Will attend the SUMMER CAMP, for the following week(s):*

- Lundi 4 au vendredi 8 juillet – *Monday the 4th to Friday the 8th of July* (5 jours)
- Lundi 11 au vendredi 15 juillet – *Monday the 11th to Friday the 15th of July* (4 jours)

Semaine du 4 au 8/07	Semaine du 11 au 15/07	Tarif total par enfant
x		150,00 €
	x	120,00 €
x	x	258,00 €

Je joins mon règlement : par chèque à l'ordre de BMSO avant le 3/06/21
 I enclose my payment : € by cheque payable to BMSO before the 3/06/21.

Nom/*name* : _____ Date : _____

Signature :



FICHE PARTICIPANT

ENFANT

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

Allergie: _____

RESPONSABLE

Nom du père: _____ Prénom : _____

Nom de la mère: _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Tel fixe: _ _ _ _ _

Tel travail : mère: _ _ _ _ _ père: _ _ _ _ _

Tel portable: mère: _ _ _ _ _ père: _ _ _ _ _

E-mail:.....

Personnes susceptibles de récupérer mon enfant ou à contacter en cas d'urgence:(nom, prénom, numéro de téléphone, lien avec l'enfant)

1: _____

2: _____

3: _____



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... Père, mère, tuteur (1),

responsable de l'enfant

J'autorise mon enfant à participer aux activités du Summer Camp dans l'enceinte de l'école et en dehors :

Oui Non

J'autorise les encadrants du Summer Camp à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions médicales :

Oui Non

J'autorise mon enfant à rentrer seul :

Oui Non

Je confirme avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour mon enfant:

Oui Non

J'autorise BMSO-BIPC à photographier et à utiliser l'image de mon enfant mineur(2) :

Oui Non

Fait à, le

Signature

(1) Rayer la mention inutile

(2) En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au non, j'autorise à fixer, reproduire et communiquer les photographies prises dans le cadre des activités du Summer Camp de BMSO-BIPC.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par et pour BMSO-BIPC sous toutes formes et tous supports (presse, publicité, publicité électronique, site internet de l'école...).

REGLEMENT INTERIEUR:

1. Publics accueillis, lieux et horaires d'accueil :

Le Summer Camp s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans.

Il se déroule dans l'enceinte de BMSO-BIPC, 18 rue Victor Hugo 60500 Chantilly.

Les enfants sont accueillis de 9h à 16h30

2. L'équipe d'animation:

Elle est constituée des membres de l'équipe pédagogique de BMSO-BIPC et d'intervenants extérieurs, d'animateurs BAFA.

3. Périodes d'ouverture :

Du 4 au 15 juillet 2022, à l'exception du 14 juillet 2022

4. TRANSPORT:

Pour les sorties, les trajets se font à pied avec les animateurs.

5. Inscriptions :

Les inscriptions se font à notre bureau ou par internet à l'adresse suivante :

admingeneral@bms-school.com.

Possibilité d'inscription jusqu'au vendredi 3 juin 2022.

6. Modalités et pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

- Remplir la fiche d'inscription, l'autorisation parentale, la fiche participant et le règlement intérieur.
- Joindre son règlement par chèque à l'ordre de BMSO-BIPC

7. Les activités

Les activités tiennent compte de l'âge de l'enfant, des effectifs, de la météo et des contraintes sanitaires.

L'enfant doit avoir une tenue adaptée lui permettant de participer aux activités proposées et spontanées.

L'encadrement se réserve le droit de ne pas faire participer l'enfant à une activité s'il n'a pas une tenue adaptée ou s'il arrive en retard.

8. Les repas:

Les repas sont fournis par les familles. Repas froid ou maintenu au chaud dans une boîte thermos.

9. Respect

Les enfants qui fréquentent le Summer Camp de BMSO-BIPC doivent respecter les encadrants, les autres enfants, les locaux et le matériel mise à disposition.

En cas de non-respect des consignes, un premier avertissement lui sera signifié ainsi qu'à ses parents. Après deux avertissements, il sera exclu du Summer Camp.

10. Assurance

Les parents s'engagent à souscrire à une assurance individuelle et responsabilité civile qui est obligatoire.

11. Procédure en cas d'accident :

En cas d'accident ou de maladie quand l'enfant est au Summer Camp le personnel prévient les parents.

En cas d'urgence il fera appel au centre de secours le plus proche.

12. Responsabilité

Les parents doivent signaler le nom de la personne qui amène et récupère l'enfant au Summer Camp. Les enfants ne seront rendus qu'aux personnes désignées à l'avance.

13. Protocole sanitaire

Applications des gestes barrières par tous et respect du protocole sanitaire en vigueur.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), l'enfant sera isolé et nous appellerons sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant.

Fait à _____, le _____

Signature